

## Vers une nouvelle guerre de religion(s) ?

Article rédigé par *Guillaume Bernard pour l'Etudiant Libre*, le 24 avril 2020

Source [Guillaume Bernard pour l'Etudiant Libre] Apparemment, les mesures gouvernementales annoncées pour le vendredi 24 avril ne devraient pas changer grand-chose à la situation depuis le début du confinement général.

Les lieux de cultes sont autorisés à rester ouverts mais avec interdiction d'y tenir des réunions, hormis le cas des funérailles ne pouvant rassembler qu'un maximum de vingt personnes. (1)

L'incohérence (pour le moins), l'indécence (en fait) des dispositions de l'Exécutif durent depuis le commencement de cette mesure – inédite, semble-t-il, dans l'histoire de l'humanité – de surveillance administrative systématisée. Car, il est incompréhensible que des rassemblements jusqu'à cent personnes soient possibles (2), mais pas la célébration de la messe. Est-ce à dire que le coronavirus serait plus susceptible de se propager dans une église que dans les queues à l'entrée et aux caisses des supermarchés ?

Il ne faut donc pas s'y tromper. Si la messe devait rester prohibée après le 11 mai, date annoncée de la levée du « grand renfermement » généralisé, le scandale ne ferait que perdurer ; il ne serait pas nouveau, bien qu'accru en comparaison avec les activités susceptibles d'être libéralisées (réouverture des institutions scolaires, redéploiement des transports en commun).

En fait, cette intolérable atteinte à la [liberté](#) du culte permet une triple révélation (pouvant être salvatrice) : sur l'idéologie du pouvoir, le ressort du lien [social](#) et l'état interne de l'Église.

La [politique](#) gouvernementale montre à quel point la laïcité est impropre à assurer des relations paisibles entre le [spirituel](#) et le temporel, à réaliser la concorde entre l'Église et l'État. Dans les circonstances actuelles, la laïcité renoue avec sa nature originelle d'agressivité envers le [catholicisme](#) (3) : le pouvoir politique prétend explicitement disposer du monopole sur l'espace public (relégation de la [religion](#) dans la sphère privée) ; l'ordre public doit être religieusement neutre, le politique pouvant autoriser, de manière parcimonieuse et à sa convenance, l'expression religieuse dans l'espace public. Dès lors, l'Exécutif se sent légitime à interdire la tenue de messes avec des fidèles dans des lieux dont la puissance publique est propriétaire (en raison de la spoliation des biens de l'Église à la Révolution et au début du XXe siècle). Mais, quid de la liberté du culte dans des lieux privés (ceux construits après 1905 pour faire court) ?

Si les représentants de la Conférence des Évêques de France (CEF), qui ont récemment rencontré ceux du Gouvernement, ont accepté, sans broncher (?), que les messes ne puissent pas être dites même après la fin du confinement général (prévue le 11 mai), n'ont-ils pas pris le risque de voir les fidèles aller en masse (par cohortes de cent..., si j'ose dire en prenant des libertés au regard de l'organisation militaire romaine) dans les [églises](#) « privées » ? Il est difficilement imaginable que, parce qu'ils se réuniraient pour une messe, le pouvoir politique cherchât à les en empêcher ou à les déloger. Une telle mesure serait, à l'évidence, tyrannique.

Outre qu'il ne comprend pas (ou se refuse à comprendre) que la messe n'est pas un culte parmi d'autres parce qu'elle est le renouvellement non-sanglant du sacrifice du Christ et qu'elle met en présence le célébrant (configuré au Christ) et les fidèles en présence de Dieu, réellement présent dans l'hostie consacrée,

le fait que le Gouvernement ait considéré que la pratique du culte n'était pas indispensable, vitale pour les hommes, illustre clairement – si tant est qu'il était besoin d'en avoir la preuve – le matérialisme sous-jacent à l'actuel régime.

Or, ses limites sont désormais palpables : d'une part, sa tolérance (vis-à-vis de la spiritualité) n'est que de façade et, d'autre part, son incapacité à répondre au besoin d'un homme complet fait d'un corps et d'une âme (dont les chrétiens pensent qu'elle est immortelle) est concrètement constatable. Le matérialisme ne remplit pas le vide qu'il entraîne en prétendant évincer le religieux. Et la nature humaine a horreur du vide !

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)